

PARIS

NORMANDIE

EURE

Jeudi 21 Mars 2024

MESNIL-EN-OUCHE

De lourds investissements en vue de la revitalisation des deux centres bourgs

Le conseil municipal de Mesnil-en-Ouche, mardi dernier, a été essentiellement consacré aux affaires financières, avec le vote du budget primitif pour 2024, présenté par Mathieu Vandooren, adjoint aux finances. Il équilibre la section de fonctionnement à 7,8 M€, contre 5,3 M€ pour l'investissement.

VIGILANCE POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Avec des recettes en baisse, en raison notamment d'une fréquentation réduite de certains services facturés, le budget de fonctionnement s'équilibre en puisant 310 000 € dans les réserves, d'un montant de 1 774 000 € tout de même.

« Ce recours à nos réserves constitue un point de vigilance. Si la situation financière reste confortable, la réduction de nos marges de manœuvre

doit nous inciter à réagir », a souligné le premier édile, Jean-Louis Madelon.

Ce déséquilibre du fonctionnement n'a pas cours en matière d'investissement. Outre le logement et les équipements sportifs, le BP prévoit bien sûr de lourds investissements en vue de la revitalisation des deux centres bourgs. Un projet structurant, à 6,3 M€ pour les deux villages.

TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS

« L'Etat s'engageant, au titre de la DETR, en faveur du futur centre nautique de Bernay, nous avons redouté quelque temps de ne pas pouvoir compter sur des subventions de l'Etat. Le Fonds Vert est en revanche disponible, dans un domaine certes plus restreint, celui du développement durable. Nos services et notre assistant à maîtrise d'ouvrage se

mobilisent pour réécrire le projet de revitalisation, en mettant en évidence ce volet », poursuit Jean-Louis Madelon.

Le projet sera coconstruit avec les commerces et avec les habitants, qu'il faudra prendre la peine de rassurer.

Le Budget Primitif a été approuvé à l'unanimité, moins une abstention, émanant d'un élu de La Barre-en-Ouche horripilé par les 680 000 € réservés à la sauvegarde des églises. Il n'a de cesse d'inviter à une désacralisation et à une vente de certaines.

Les taux d'imposition restent quant à eux inchangés, Mesnil-en-Ouche étant une commune « peu fiscalisée ».

Quant aux subventions, elles s'élèvent à 53 780 € pour 59 associations.

EBL04.